

## DECLARATION LIMINAIRE FO

Monsieur le Directeur Général,

Nous souhaitons vous interpeller sur la réorganisation des fonctions support qui, malheureusement, n'est pas un sujet nouveau à la DGAC et qui, sans jamais proposer une vision à long terme, ne sert que de variable d'ajustement d'ETP. L'objectif annoncé hier soir lors de la présentation du projet confirme notre crainte : -40 ETP par an de 2020 à 2024, soit moins 200 ETP sur 5 ans. Force Ouvrière vous rappelle que les fonctions support sont indispensables pour une organisation et un fonctionnement efficace des services. Faire aussi bien avec moins est irréaliste de votre part, nous ferons avec moins et forcément moins bien.

Sacrifier ce domaine au travers de mutualisation non maîtrisées, ou pire en externalisant certaines comme l'Informatique de Gestion, n'est pas acceptable. Les personnels en charge de ces fonctions ne peuvent pas, à eux seuls, assumer la baisse d'effectifs et la réorganisation fonctionnelle de la DGAC que vous souhaitez imposer en réponse à la crise sanitaire et l'effondrement du trafic aérien.

Au travers des multiples réformes que la DGAC a pu mettre en œuvre depuis plus d'une décennie, à aucun moment vos projets n'ont été réellement chiffrés en termes d'économie financière ou de d'organisation des services. Pire, l'ensemble de ces réformes mises en œuvre n'a donné lieu à aucun bilan par rapport aux bénéfices attendus, par contre, nous pourrions énumérer l'ensemble des dysfonctionnements qu'elles ont générés. Ce nouveau projet va au moins permettre la création d'indicateurs, nous vous laisserons interpréter ces chiffres qui diront ce qu'on voudra bien leur faire dire.

Les projets de modernisation méritent une réflexion et un dialogue nourris pour aboutir à un projet cohérent à moyen et long terme, plutôt qu'à des visions dogmatiques, dictées par des cabinets d'audit grassement payés, qui ressemblent plus à un pansement sur une jambe de bois qu'à une réelle vision d'avenir. Qui dit modernisation implique également un changement de fonctions : l'externalisation de l'Informatique de Gestion, que FO rejette mais qui tient tellement à cœur de Madame la Secrétaire générale depuis de nombreuses années, va faire passer les AIG de techniciens informatique généralistes, proches des besoins des services, en gestionnaires de projets, locaux ou nationaux. Ce sont d'autres compétences, et la DGAC doit accompagner ces changements. La création d'une licence Informatique, qui avait été évoquée dans le pacte de reprise ces dernières semaines, doit être un de ces moyens.

Le calendrier très ambitieux qui devrait boucler ce projet dès cet été par des passages en CT prévoit de nouvelles fiches de poste courant bouclées pour mi-juin et des ouvertures d'AVE dès la prochaine campagne de mobilité de printemps : nous y sommes dans quelques jours. Est-ce vraiment réaliste ?

L'exemple de ces mêmes réorganisations à Météo-France reste à méditer : après de multiples réorganisations menés à tambour battant, qui ont supprimé, comme ce projet, de nombreux postes, ils en sont maintenant à recruter des psychologues du travail pour gérer la souffrance au sein de l'établissement.

En nivelant par le bas, pour répondre à certains lobbies, la DGAC deviendra une administration précarisée comme les autres ! Le projet gouvernemental de contractualisation massif va-t-il commencer par les fonctions support à la DGAC ? Pour exemple, la gestion des contractuels sur fonctions Ouvriers dans les différents services employeurs est trop hétérogène pour ne pas être hypocrite, c'est un véritable chantier : les remontées sont nombreuses de la part des agents et des services. A fonctions identiques, rémunérations identiques, c'est un des principes que porte Force Ouvrière !

.../...

Le projet de services inter-directions par grandes régions nous semble une option à étudier dans les détails, cependant, elle doit répondre à des enjeux de modernisation garantissant un niveau de service optimal pour l'ensemble des agents de la DGAC. Ces regroupements géographiques et fonctionnels nous apparaissent comme une piste susceptible de garantir l'unité de la DGAC dans la fonction publique d'Etat. Encore faudra-t-il que ces entités régionales travaillent en réseau pour éviter les dérives et les tentations autonomistes.

La dématérialisation ouvre maintenant de nouvelles perspectives et les agents sont prêts à suivre des changements de méthode et de fonctionnement, comme cela a déjà été le cas par le passé dans de nombreux services, mais pas à n'importe quel prix. FO s'opposera à toute forme de mobilité géographique forcée, et nous vous demandons aujourd'hui un engagement ferme sur ce point pour rassurer les agents. FO réclame également le maintien des rémunérations lors des positionnements des agents dans les nouvelles entités, jusqu'aux prochaines mobilités choisies.

Dernier point sur lequel FO souhaite vous alerter, Monsieur le Directeur Général, le blocage des projets Recherche à l'ENAC, fautes de ressources. Nos représentants vous ont interpellé en conseil d'administration ENAC et en CT ENAC pour vous alerter sur le blocage complet des projets de recherche si l'école ne trouve pas 1 million d'euros et si le CA ne relève pas le plafond d'ETP hors plafond de plusieurs unités. Au-delà de la réponse de la Secrétaire générale sur l'utilisation de la réserve de précaution, les personnels ont souhaité par ailleurs que les industriels se mobilisent pour abonder les chaires de recherche. A l'heure de l'évolution nécessaire du monde de l'aviation civile, l'ENAC ne peut se permettre de perdre la confiance de ses partenaires et faire défaut à ses engagements dans les projets de recherche. La tutelle doit plus que jamais préserver ses possibilités d'investissement sur l'avenir.

Merci de votre attention.